

**Groupe de Travail Accessibilité  
Commission des standards du CNIG  
CR de réunion du 22 janvier 2026**

**Participants :**

Nom Prénom	Organisme	Présent	Excusé
Arthur ALBA	Street-co		x
David AMIAUD	Université de La Rochelle / ADERA	x	
Christophe BEAUCOURT	IDFM		x
Bruno BEGUIN	Montpellier Métropole		x
Guillaume BLANCHARD	GIP ATGERI	x	
Camille BLANDIN	OpenIG		x
Hervé BUISSIER Adeline JOLLY	Métropole de Grenoble	x	
Claudine CELHAIGUIBEL	Communauté d'Agglo. Pays Basque	x	
Laure CHABALIER	Communauté de communes d'Erdre et Gesvres		x
Guillaume CHRETIEN	Cerema Normandie Centre	x	
Frédérique DEMADE-PELLORCE	Chargee de mission Accessibilité - CCAS de Besançon		x
Nicolas DEMAGNY	Someware		x
Gauvain DUMONT	Mobhilis		x
Georges-Olivier EDOUTHé	Rouen Métropole		x
Arnauld GALLAIS	CEREMA Ouest / mission standardisation	x	
Bertrand GERVAIS	Handimap / Someware	x	
Yohan GIBERT	Grand Besançon Métropole	x	
Stéphanie KELSCH	Courbevoie		x
Muriel LARROUY	SG / DMA	x	
Sylvaine LE NOXAÏC	Lorient Agglomération		x
Carole LECOMTE	DREAL Normandie		x
Christophe LEFEBVRE	IDF Mobilités		x
Daphné LERCIER	Makina Corpus		x
Thomas METTEY	IGN	x	
Pierre-Marie MICHELI	CFPSAA		x
Elisabeth NAJA	Brest Métropole / service SIG		x
Nathan PASCO	CFPSAA	x	
Paul-Henri PELLOUX	Ville de Dieppe	x	
Jacqueline SCHEIDWEILER	Brest métropole		x
Hugo TAXI-PEYRIERE	Bureau d'études CDVIA		x
Antoine TESSON	ATIPY	x	
Tu-Tho THAI	CN03 / GT7		x
Marion TORTEROTOT	Cerema Normandie Centre		x
Jean-Louis ZIMMERMANN	OpenStreetMap-FR		x

Prochaines réunions : **16 avril, 2 juillet, 8 octobre 2026 à 9h30** (en visio)

**Ordre du jour :**

- Revue du dernier compte-rendu et actus diverses
- Infos de la Délégation Ministérielle à l'Accessibilité (*M. Larrouy*)
- Gabarit CNIG Géopackage et QAccess (*A. Gallais, B. Gervais*)
- Maintenance du standard CNIG Accessibilité (*A. Gallais*)
- Recherche de gains de productivité dans la collecte (*A. Tesson*)

La documentation du GT CNIG Accessibilité est disponible sur [son espace de partage](#).

## 1. Revue du précédent compte rendu, actus diverses

- Le [précédent compte-rendu](#) (9 octobre) du [GT CNIG Accessibilité](#) est validé.

Actions réalisées :

- SG ERDA publication des versions initiales (v1) des quatre familles de profils (M. Torterotot)
- SG ERDA présentation aux membres du GT7 et éditeurs de calculateurs d'itinéraires (M. Torterotot)
- intégration dans le projet de révision des décisions actées à la précédente réunion (A. Gallais)

Actions à poursuivre / à prévoir :

- instruire les issues : #70 Modélisation de la signalétique et #73 accotement (tous)
- instruire les issues entre les réunions de façon à pouvoir les valider en réunion (tous)

## INFOS / ACTUS

### Collectivités

- Métropole Européenne de Lille, s'est rapproché de l'équipe projet en vue d'entamer la démarche.
- Réunion avec Laval et son projet Projet « Laval ville handi-accueillante », et sensibilisation aux aspects normalisation réglementaire des données.

### SG ERDA

- A l'issue de deux ans de travail mené avec les associations de PSH, les recommandations du GT ERDA ont été présentées au GT7 le 20 novembre, et aux éditeurs de calculateurs d'itinéraires le 15 décembre : le [replay du webinaire](#), le [support de présentation](#), ainsi que l'ensemble des livrables sont publiés sur la page « [Données d'accessibilité](#) ».

### CEREMA

- Le Cerema a publié le guide synthétique « [Repères essentiels pour les élus](#) » : repères clés pour élaborer les politiques d'accessibilité au niveau local. Fruit du travail collectif du GT Ravi, ce document s'appuie sur les retours du terrain pour accompagner les collectivités dans la mise en œuvre de leur politique d'accessibilité.

## 2. Infos de la Délégation Ministérielle à l'accessibilité

Par M. Larrouy, cf. [présentation](#) (page 5)

### 2.1 Communication et animation de la communauté « Données d'accessibilité »

La page web de la DMA « [Les données d'accessibilité](#) » centralise les informations du projet.

- La DMA publie les « lettres d'informations DMA » sur la page « [Dire, Lire et Faire l'accessibilité](#) », pour s'y abonner, il suffit d'en faire la demande à : [dma.sg@developpement-durable.gouv.fr](mailto:dma.sg@developpement-durable.gouv.fr)
- Le guide « [Données d'accessibilité pour garantir le droit aux déplacements des PH/PMR](#) » regroupe en deux pages les liens et informations essentiels sur le dispositif légal, réglementaire et normatif.
- Le schéma « [Politique des données d'accessibilité dans les transports et en voirie](#) » expose en une page l'ensemble des interactions et ressources autour du projet.

### Révision de l'arrêté du 15 janvier 2007

La révision de l'arrêté du 15 janvier 2007 relatif à l'accessibilité de la voirie et des espaces publics, est conduite par E. Alexandre (DMA).

- une réunion centrée sur l'accessibilité des arrêts de bus, cars et gares routières est prévue le 5 février à 15h30, en suivant [ce lien](#) et avec le code 954576. L'objectif est de prendre en compte les

retours d'expériences sur l'accessibilité des arrêts, aussi bien sur les aspects aménagements et équipements, cohabitation piétons / cyclistes, etc.

- Il est également prévu de réfléchir à la convergence de la réglementation PAVE avec celle des données d'accessibilité.

### Webinaire d'initiation

"La politique des données d'accessibilité et l'information voyageurs" [webinaire le 5 février à 9h](#) (code : 887516) spécialement conçu pour les acteurs découvrant la politique des données d'accessibilité.

### Changements au sein de la DMA

- Arrivée d'une nouvelle personne dans l'équipe de la DMA, dédiée à l'accessibilité des transports collectifs : Aida Mortaziq. M. Larrouy reste sur les données d'accessibilité et l'information voyageurs, l'accessibilité du stationnement et des transports individuels (taxis, VTC, TPMR).

- Départ de J. Zucker au 1er février

- M. Lemière se concentre sur l'accessibilité des espaces naturels et assure un tuilage sur certains dossiers de J. Zucker

### Nouveaux chantiers autour des données accessibilité

- Cheminement accessible en **espaces naturels** : [nouvelle page dédiée de la DMA](#), lancement du [GT CNIG ACEN](#) et publication du guide technique « [Accessibilité des espaces naturels. Enjeux, méthodes et solutions techniques](#) », conçu comme un outil méthodologique pour accompagner les acteurs dans l'aménagement des espaces naturels en faveur des PSH, en s'appuyant sur les bonnes pratiques et les enjeux clés. Ce guide est accompagné de [fiches techniques](#).

- Accessibilité des équipements sportifs, animé par J. Zucker puis M. Lemière

- Révision de l'arrêté sur le Registre public d'accessibilité pour passer à une logique de dématérialisation : un arrêté va rendre obligatoire la version numérique (Acceslibre).

### Réorganisation de la DGITM

- SPIN : direction de la stratégie rattachée directement au DGTIM

- au sein de la Direction des Mobilités routières, dans la sous direction Expertise numérique et territoires (ENT), deux bureaux sont dédiés à l'expertise numérique sous la responsabilité de Pierre Convert : l'un sur la politique des données (Jean Seng, chef de bureau) et le second sur systèmes d'information (Sophie Martin, cheffe de bureau) avec le PAN, ALM, Dialog, Bison futé...

### Débat :

- A une question de P-H Pelloux sur l'arrêté voirie et les arrêts de bus, M. Larrouy indique qu'il n'y aura pas d'évolution à prévoir concernant la réglementation sur les hauteurs de quai.

- Le Cerema Normandie-Centre accompagne le Havre pour cadrer le prochain marché public de collecte CNIG/PAVE qui sera lancé dans l'année. La collectivité rencontre des difficultés pour articuler CNIG et PAVE. Les services techniques s'interrogent sur la manière de présenter les éléments techniques et réglementaires aux élus. M. Torterotot et G. Chrétien suivent l'affaire et pourront faire un retour sur la démarche mise en œuvre pour aider la collectivité, de façon à nourrir les réflexions à la fois sur la révision de l'arrêté et les évolutions du standard.

## 3. Gabarit CNIG Géopackage et QAccess

Par A. Gallais, B. Gervais, cf. [présentation](#) (pages 9 à 12)

Le [gabarit CNIG Accessibilité au format Géopackage](#) associe au standard une implémentation du modèle de données, répondant à différents besoins d'échanges de données.

Il traduit le modèle de données et le catalogue d'objets et évolue en même temps que le standard.

En partant du script SQL générant le gabarit, G. Dumont a développé un script SQL pour Postgre/PostGIS.

L'ensemble des ressources (documentation, script de création, fichier géopackage, etc.) sont mises à disposition dans [ce répertoire](#) et les discussions sont portées par [cette issue](#).

Le Standard CNIG Accessibilité décrit un modèle de donnée relationnel. Il s'avère nécessaire de lui adjoindre un format d'échange proposant une implémentation simplifiée « à plat » commune à tous les utilisateurs. Le format Géopackage est un format standard de l'OGC constituant un « format passerelle » entre les logiciels SIG. L'adoption d'un format d'échange basé sur géopackage permet de rationaliser les outils de collecte et de visualisation avec un format unique, et pourra constituer le point d'entrée d'une chaîne de conversion des données CNIG vers NeTEx. Le [projet QAccess](#), développé par Someware et mis à la disposition en open source, présente ces caractéristiques. En comparant l'actuel [géopackage CNIG Accessibilité](#) avec le [geopackage QAccess](#), chacune de ces deux solutions présente des avantages.

Le gabarit CNIG Accessibilité :

- est hébergé, documenté et maintenu par le GT Accessibilité, lui apportant le « Label CNIG » ;
- est basé sur un script SQL (ré)exécutable ;
- fait l'objet d'une maintenance évolutive à moindre coût, synchronisée aux évolutions du standard.

Le format geopackage QAccess :

- implémente une utilisation poussée du format géopackage ;
- spécifie une implémentation non relationnelle du modèle de données, simplifiant l'utilisation dans tous les cas d'usages, que ce soit sous QGIS au bureau et avec Qfield sur le terrain ;
- inclus des extensions au modèle CNIG (i.e. de nouveaux attributs).
- est le format natif de QAccess, projet QGIS offrant une visualisation cartographique et des analyses de l'accessibilité du territoire prêtes à l'emploi ;

Pour le projet « Données d'accessibilité » il est important d'unifier la démarche en bénéficiant du meilleur de chacune des deux solutions en conservant d'une part un format Geopackage maintenu par le CNIG, et d'autre part la solution QAccess maintenue par Someware. A cette fin, il est proposé que :

- le format geopackage QAccess soit codé via un script SQL et remplace le gabarit actuel pour devenir le format d'échange CNIG Accessibilité ;
- le script SQL sera hébergé sur le Github du CNIG et maintenu par le GT CNIG Accessibilité en synchronisation avec les évolutions du standard ;
- le projet QGIS QAccess demeure la solution facilitant la collecte, la visualisation et les analyses sur l'accessibilité. Elle importera naturellement le format d'échange CNIG Accessibilité et demeure la solution mise à disposition, maintenue par Someware, hébergée sur sa plateforme et prête à l'emploi pour les utilisateurs.

L'ambition de cette approche unifiée est d'offrir un format d'échange CNIG Accessibilité unique, potentiellement point d'entrée de la conversion des données au format NeTEx.

#### Débat :

- P-H. Pelloux demande des précisions sur les différences entre modèle relationnel et « à plat ».
- Après avoir testé l'actuel gabarit CNIG, G. Blanchard s'inquiète de savoir si le passage du modèle relationnel au modèle « à plat » ne risque pas d'occasionner des pertes d'informations. B. Gervais et A. Gallais le rassurent sur ce point et appuient sur les avantages du modèle à plat par rapport au modèle relationnel. B. Gervais insiste sur les capacités des données à plat à être contrôlées, étape d'ailleurs indispensable avant toute conversion des données CNIG vers NeTEx. De plus, G. Chrétien rappelle que quelques requêtes (ou "vues") permettent de régénérer le modèle relationnel, strictement conforme au modèle du standard.
- B. Gervais indique que SOMEWARE a entamé la démarche de codage du geopackage QAccess via un script SQL

#### Décision / Actions

- *Le GT CNIG Accessibilité valide la proposition de remplacer le gabarit CNIG Accessibilité par le format CNIG Accessibilité issu du géopackage QAccess, « scripté » puis publié et maintenu par le GT CNIG Accessibilité (B. Gervais et N. Demagny pour le script)*

## 4. Maintenance du standard CNIG Accessibilité

Par A. Gallais, cf. [présentation](#) (pages 13 à 16)

Le suivi des évolutions et la **version officielle du standard** sont publiés sur [la page du CNIG](#).

Le suivi des évolutions et la **version courante** traçant les dernières évolutions du projet de révision sont disponibles dans la section "[standard](#)" du [Github CNIG Accessibilité](#).

Les propositions d'évolutions s'effectuent via la [rubrique issues](#) du Github

- Les [issues du Github](#) sont étiquetées "en cours" et "traité". Celles marquées comme traitées se retrouvent intégrées dans la [version courante du projet de standard](#) et peuvent être prises en compte par anticipation de la prochaine publication officielle de la révision du standard.

- Les questions de collecte et de mise en œuvre alimentent le [Gitbook d'accompagnement du standard](#).

La version actuellement publiée du Standard CNIG Accessibilité est la [révision v2025-03](#).

Le [projet de révision du standard](#) porte actuellement la version v2026-01

A. Gallais présente le suivi des évolutions, comportant une amélioration suite au dernier GT CNIG Accessibilité :

projet	§3.3.2	amélioration	TRONCON.pente prend la valeur conventionnelle 8888 ie 'sans objet' lorsque le tronçon supporte un escalier
--------	--------	--------------	--

**Issues en attente** : (cf. CR précédents)

[#45 Suggestion d'amélioration de TRAVERSEE.aideSonore](#)

La norme NF S32-002 n'a pas encore été publiée.

**Issues en cours** :

[#70 Modélisation de la signalétique](#)

(voir le retour d'expérience de Lorient Agglo dans le [compte-rendu du 9 octobre 2025](#))

Contribution de M. Torterotot. Poursuivre les discussions sur le périmètre et la nature des informations à prendre en compte.

[#72 Gabarit CNIG Accessibilité au format géopackage](#)

=> Se reporter au point précédent : [Gabarit CNIG Géopackage et QAccess](#).

[#73 Proposition ajout type 'accotement' pour les tronçons de cheminement](#)

Y. Gibert a proposé l'ajout de la valeur « accotement » à la liste de valeurs « typeTroncon » dans les cas où les abords des voies sont une alternance de trottoirs et d'accotements mais où la continuité de cheminement sur le bord reste évidente. Il s'agit de cas où l'on ne chemine pas sur la voirie mais sur un délaissé plus ou moins praticable.

Dans les cas où le type de sol reste constant, le GT a envisagé différentes options telles que la conservation de typeTroncon = trottoir, l'utilisation d'une autre valeur de la liste (issue de NeTEX) ou la création d'une nouvelle valeur « accotement ».

L'issue a été complétée de photographies pour illustrer différents cas rencontrés sur le terrain.

A. Gallais a consulté les experts NeTEX (N. Lehuby et T-T Thai) pour recueillir leur avis au sujet de la coordination avec le profil accessibilité France de NeTEX. A la spécialisation de « accotement » N. Lehuby préfère l'ajout d'une valeur générique : « non exclusivement prévu pour le cheminement ». Y. Gibert propose la valeur « mixité d'usage ».

Le GT CNIG Accessibilité valide la proposition de création de la nouvelle valeur "mixité d'usage" définie comme un « espace partagé non exclusivement dédié au cheminement », sous réserve de contre-proposition dans un délai de 15 jours.

Débat :

- B. Gervais informe qu'il étudie avec S. Le-Noxaïc la question des obstacles temporaires mais réguliers. Ils en feront un retour au groupe de travail.
- A. Tesson : propose d'indiquer dans le guide méthodologique que le graphe de cheminement ne doit pas inclure les pistes cyclables, sauf cas particulier où la signalisation indique clairement que l'espace est partagé par les cyclistes et les piétons.

Décision / Actions

- poursuivre la réflexion sur la signalétique : finaliser le périmètre et la nature des informations à prendre en compte (tous)
- intégration des décisions actées, dans le projet de révision d'ici la prochaine réunion (A. Gallais)

## 5. Recherche de gains de productivité dans la collecte

Par A. Tesson, cf. [présentation](#) (pages 17 à 27)

De son point de vue d'opérateur de collecte (Atipy) avec une expérience de la collecte conforme au standard CNIG depuis sa publication (4 ans), A. Tesson dresse un bilan de collecte des données d'accessibilité, appuyé sur des constats et propositions autour de la collecte conforme au standard CNIG Accessibilité et de la réalisation des PAVE.

L'état des lieux révèle un cadre réglementaire clair quoique améliorable en termes d'obligation pour les collectivités, se traduisant par une mise en œuvre effective encore très (trop) limité. Un nombre limité d'appel d'offre indique en effet que les collectivités ne se mobilisent pas à la hauteur des attentes initiales, ce qui se traduit par des reports ou abandons de campagnes de collecte.

Selon lui, les freins se situent (outre la période actuelle d'élections...) au niveau d'un manque de clarté réglementaire et des contraintes budgétaires liées à un coût élevé en partie dû à la complexité de la collecte de données relatives à l'accessibilité du cheminement.

S'appuyant sur l'expérience des Ad'AP, il rappelle qu'une volonté politique affirmée, reposant sur une réglementation contraignante, est déterminante.

En résumé, différentes causes telles que le fait que le standard ne couvre pas tout le champ réglementaire (*assertion à préciser*), que le PAVE présente également des limites, qu'il reste encore difficile de démontrer la cohérence entre réalisation PAVE, collecte CNIG et diffusion des données au format NeTEx, que le contexte économique est défavorable et qu'il n'existe pas de sanctions réglementaires, font que les collectivités hésitent à se lancer, sinon via des appels d'offres hétérogènes basés sur des cahiers des charges très variables.

L'écosystème est donc perfectible. Face à ce constat, quelques propositions sont formulées en ce qui concerne le volet collecte CNIG :

- revoir la philosophie de collecte en imposant certes de continuer à passer partout (et de le dater) mais sans nécessairement tout collecter lorsque l'information s'avère moins utile du fait du constat par l'expert d'absence de défauts relatifs à l'accessibilité.
- réinterroger la classification des attributs, notamment regarder de nouveau si certains à renseignement obligatoire ne peuvent pas passer à renseignement facultatif.
- prendre comme valeurs de référence pour les levés celles de arrêté du 15 janvier 2007. Par exemple, mesurer une largeur en deçà de 1,40 m plutôt que 1,80 m réduirait le nombre de mesures à effectuer sur le terrain. L'idée consiste également à imposer les relevés des non conformités suivant la réglementation en vigueur, par exemple les trottoirs de largeur inférieure à 1,40m. La collecte consisterait alors davantage à une validation de la conformité des objets du territoire avec la réglementation, ce qui permettrait le renseignement automatique des données réglementaires (largeur, pente conforme, etc.) plutôt que d'en mesurer la valeur réelle.
- Introduire un attribut obligatoire traçant la « date de contrôle » pour chaque objet, datant une collecte effectuée ou bien assurant le passage de l'expert de collecte lorsque telle collecte n'aura pas été jugée utile.

Parmi les bénéfices attendus : principalement la réduction du temps donc du coût de collecte initiale et de son actualisation ; une conformité au standard plus simple à respecter, dont découlerait un accroissement de la qualité des données et du périmètre national de collecte. Ceci permettrait aux collectivités d'aborder plus facilement le chantier de collecte des données en l'associant, si possible à la réalisation ou actualisation de leur PAVE.

Débat :

- G. Chrétien entend bien l'idée de rapprocher les actions PAVE et CNIG mais s'interroge sur l'équivalence de leur périmètre respectif. Opère-t-on toujours sur l'ensemble du territoire ? A. Tesson témoigne que pour ce qui le concerne le graphe de cheminement est systématiquement constitué non seulement sur tout le périmètre relevant de la collecte CNIG, mais le plus souvent au-delà pour répondre à la logique d'usage (qui ne s'arrête pas au 200m autour des arrêts prioritaires de transport en commun)
- Dans le cadre de la révision de l'arrêté, M. Larrouy demande s'il ne serait pas intéressant d'imposer la création du graphe de cheminement pour tous les territoires. D. Amiaud confirme la nécessité de disposer d'un graphe de cheminement.
- Y. Gibert suggérerait même de le simplifier à l'extrême en remplaçant tout fractionnement par la superposition de points de mesure marquant des points de discontinuité de valeurs d'attributs.
- P-H Pelloux s'interroge sur les règles de découpage des tronçons de cheminement. A. Gallais rappelle les préconisations indiquées dans les rubriques "sélection" et "contraintes" de la classe TRONCON\_CHEMINEMENT (standard §3.3.2 p 22), et dans le guide méthodologique. A. Tesson confirme qu'il n'est pas demandé de trop morceler les tronçons. Par exemple, en cas de rupture de pente ponctuelles on peut également insérer un OBSTACLE de type "pente ponctuelle forte".

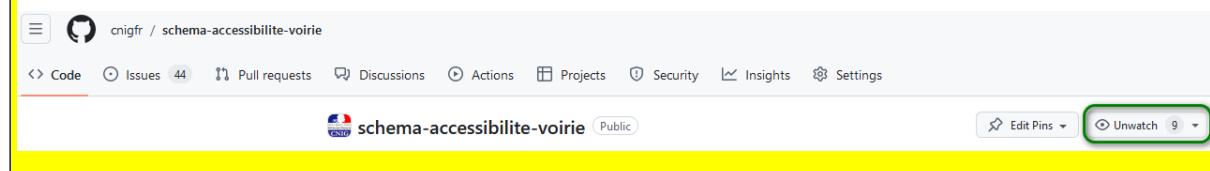
Décision / Actions

- *Création d'un sous-groupe animé par A. Tesson et D. Amiaud pour réfléchir à la mise en œuvre de ces propositions de simplification de la collecte et les traduire en issues du Github.*
- *Création d'un groupe de réflexion sur la stratégie de convergence entre PAVE et CNIG, piloté par M. Larrouy, avec M. Torterot et des bureaux spécialisés dans les PAVE et la collecte CNIG.*
  - *les aspects réglementaires seront traités (chantier urgent) dans l'idée d'imposer que le PAVE épouse les obligations du CNIG ;*
  - *les aspects standardisation le seront également en identifiant les évolutions du standard afin qu'il couvre également les besoins du PAVE.*

## 6. Liens utiles

Pour s'abonner aux [issues](#) du Github :

- se connecter avec votre compte Github ([compte gratuit à créer avec votre adresse mail](#))
- touche Watch / Unwatch pour s'abonner / se désabonner aux issues



[\*\*GT CNIG Accessibilité, Standard CNIG Accessibilité\*\*](#) et ressources associées

Section Issues du [Github CNIG Accessibilité](#).

Espace de stockage et partage du GT CNIG Accessibilité

[\*\*Guide méthodologique de collecte du standard CNIG Accessibilité \(Gitbook\)\*\*](#)

Forum "[Standard CNIG Accessibilité](#)" sur Géorezo.

DMA : page dédiée aux [données d'accessibilité](#)

DMA : [Guide de recommandations pour la collecte des données d'accessibilité](#)

DMA : « [L'accessibilité de la voirie et des espaces publics](#) »

DMA : « lettres d'informations DMA » sur la page « [Dire, Lire et Faire l'accessibilité : news letter, colloque](#) » (pour s'inscrire le demander par mail à [dma.sg@developpement-durable.gouv.fr](mailto:dma.sg@developpement-durable.gouv.fr)).

DMA : [Acceslibre](#) outil national collaboratif de collecte des données d'accessibilité des ERP

Guide : « [Une voirie accessible à tous](#) »

Le Point d'Accès National aux données de transport ([PAN Transport](#))

Cerema : [Accessibilité sur le site du CEREMA, GT-RAVI et GT-RAVI sur Expertises Territoires](#)

Cerema / GT RAVI : [carte mentale des acteurs à mobiliser](#) et des éléments de cahiers des charges pour organiser une collecte des données accessibilité sur la voirie et les espaces publics en lien avec la chaîne de déplacement

Cerema / GT RAVI : [Recommandations](#) à suivre pour rédiger un CCTP de collecte des données d'accessibilité de l'espace public.

NeTEx : Profil « [NeTEx - Profil France – Accessibilité](#) » publié sur le [Point d'appui national aux données de transport](#)

NeTEx : [Format d'échange NeTEx](#)